

## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte rendu sommaire de la séance du Lundi 05 août 2019

Etai<sup>ent</sup> présents : MM. VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, Mmes JULLIARD H<sup>él</sup>ène, GALOT Cécile, MATHIEU Christine, MM. DOUSSET Matthieu, BARRAS Pierre, MATHIEU Etienne.

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Christine

1) Approbation du Compte rendu de la réunion du 03/06/2019

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Démission de M. MONNET Richard et son remplacement dans les commissions

Le conseil municipal prend acte de la démission de M. Richard MONNET de son poste de 2<sup>ème</sup> adjoint et conseiller municipal.

Le conseil décide, à l'unanimité, de ne pas reconduire le poste de 2<sup>ème</sup> adjoint.

Les conseillers suivants, remplacent M. Richard MONNET dans les commissions communales :

SIVOS SCOLAIRE : Pierre BARRAS

SIVU DES EAUX BASSES DE LA VALSERINE : Bernard VUAILLAT

SECURITE INCENDIE : Cécile GALOT

GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX : H<sup>él</sup>ène JULLIARD

GESTION DES MATERIAUX INERTES : Bernard VUAILLAT

Commissions PAYS DE GEX AGGLO :

« Gestion et Valorisation des déchets » et « Eau et Assainissement » : H<sup>él</sup>ène JUILLARD et Philippe DELORME.

3) Délibérations : Fonds de concours PGA

Fonds de concours Pays de Gex Agglo, attribution de 14046 € pour les travaux de restructuration de l'école : acceptée à l'unanimité des présents.

4) Finances : décision modificative n° 2

SIEA : appel de la 1<sup>ère</sup> cotisation : 4866 € sur un total annuel de 9731 €

Tour cycliste du Pays de Gex-Valserine : l'arrivée se fera à Men<sup>thi</sup>ères. La participation de la commune qui devait être de 2000 € sera en réalité de 4000 €

Dérogation pour l'école de confort : 4500 € pour 6 enfants scolarisés.

Cotisation ASA Ebelly Monts Plats : 92 €

Épicerie du Gralet : participation ½ facture EDF : 971,50 €

= acceptées à l'unanimité des présents.

5) Épicerie

Après lecture du courrier de M. Charlie MERMILLON, Monsieur le Maire informe le conseil du changement de frigo de l'épicerie pour un montant de 4368.60 €. Ce dernier servira ensuite dans la future épicerie.

Les travaux de la nouvelle épicerie ont commencé ce matin (5 août 2019). Les ordres de services sont partis.

Le conseil prononce le lot désamiantage infructueux pour offre inacceptable (19 602 €). Il convient d'établir un second appel d'offres.

6) Présentation des projets : traversée du village, réfection du poids public, traversée de Forens par chemin de randonnée

Traversée du village :

Le dossier est en mairie, les conseillers devront le consulter et faire remonter leurs remarques.

Poids public et transfo EDF au centre du village :

La réfection du poids public sera réalisé par les employés municipaux.

En ce qui concerne le transfo EDF, l'ensemble du conseil opte pour une mise en couleur identique à la façade du Relais des Moines.

Traversée de Forens par chemin de randonnée :

Le projet de Pays de Gex Agglo est à revoir avec M. Bruno LADET, qui finance les travaux ?

7) Réfection du city stade

Proposition de l'entreprise Agorespace : 9068.40 € TTC : trop élevé.

Attente du devis de l'entreprise MERMILLON.

8) Demande de dérogation scolaire

Demande de dérogation scolaire de la part de M. et Mme GUERBE, habitants de la Serpentouze, pour leur fille Enola à l'Ecole de Confort : accepté.

9) Questions et courriers divers

- Pour l'arrivée du Tour du Pays de Gex-Valserine le 08 septembre, M. Le Maire nomme Hélène Juillard et Philippe Delorme pour le représenter. Un fût de bière sera offert par la municipalité à cette occasion.

- Camping : Matthieu Dousset, en accord avec le gérant, a réalisé un plan de tailles des arbres d'ornement ; 3 devis ont été demandés.

- Cantine scolaire : après lecture du courrier adressé par le Relais des Moines, les communes de Chezery-Forens et de Lelex, ainsi que le Président du SIVOS proposent d'adresser un courrier de soutien à M. le Sous Préfet.

- Vente du tracteur Case : affiche dans les commerces pour offre à pli fermé.

Tour de table :

- M. Étienne MATHIEU soulève le problème de la voie communale de la Fontaine Bénite, impossible de passer avec un véhicule. M. le Maire précise que le bornage de cette route est prévu le 21 août.

- M. Pierre BARRAS émet une remarque sur le chiffrage du projet de la Traversée de Forens par chemin de randonnée. Parallèlement, il signale que le panneau du Moulin Thomas a été retiré. Il est convenu de voir avec M. Bruno LADET.

- Mme Cécile Galot s'excuse pour ses nombreuses absences dues à son nouveau lieu de travail.

- M. Matthieu DOUSSET signale que les coupes d'affouages doivent être réalisées rapidement car les arbres souffrent.

La séance est levée à 20 heures 10.

Le Maire  
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance  
Christine MATHIEU

